

Pavillon PASTEUR

22 Rue Pasteur — 69300 CALUIRE
T. 04 37 40 01 00 — lescanuts@omeris.com
www.omeris.com

Livret d'accueil



Appartements type T2 adaptés à la personne âgée

TABLE DES MATIERES

PRÉSENTATION DU RÉSEAU OMERIS :.....	3
BIENVENUE AU PAVILLON PASTEUR :.....	3
TARIFS :.....	4
PRESTATIONS A LA CARTE :.....	5
LA MAINTENANCE DE VOTRE LOGEMENT :.....	5
LES SOINS :.....	6
LE SUIVI D'UN TRAITEMENT MEDICAL :.....	6
LES SERVICES ADMINISTRATIFS PROPOSES PAR LA RESIDENCE DES CANUTS :.....	7
ANNEXES.....	8
PLAN :	11

PRÉSENTATION DU RÉSEAU OMERIS :

Le réseau OMERIS, dont le siège social est situé à Caluire et Cuire (69), a pour activité principale la gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Créé il y a 30 ans, le Réseau OMERIS prend soin de 1 300 résidents au sein de 16 EHPAD dont 10 se situent en région lyonnaise. Il s'étend aujourd'hui jusqu'en Haute-Savoie (Thonon), en PACA (Marseille), en Languedoc-Roussillon (La Grande-Motte), en Auvergne (Clermont-Ferrand) et dans le Loiret (Montargis et Huisseau sur Mauves).

Le réseau OMERIS mène également une politique active de diversification de son offre afin de répondre plus largement aux problématiques des personnes âgées. Fort de son savoir-faire, il propose ainsi une palette de services complémentaires : services d'aide au maintien à domicile, portage de repas ou transport accompagné avec « La Compagnie de Louis », conciergerie, livraisons de biens et services avec « Les Services de Louis », expertise-métiers au sein d'EHPAD via « OMERIS Services » ainsi qu'un centre de formation du personnel des secteurs sanitaire, médico-social et structures de services à la personne avec « Décima Formation ».

La philosophie du réseau OMERIS est d'apporter des solutions et des soins personnalisés adaptés aux besoins de chaque résident. L'engagement, la considération, l'honnêteté, le professionnalisme, la convivialité, la liberté et la qualité représentent les 7 valeurs qui animent le réseau dans ses actions au quotidien.

BIENVENUE AU PAVILLON PASTEUR :

Vous venez d'emménager dans votre nouveau lieu de vie, LE PAVILLON PASTEUR et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez. Les membres de l'équipe du réseau OMERIS vous souhaitent la bienvenue.

Pour vous guider dès votre arrivée, nous vous remettons ce livret d'accueil qui vous permettra de vous familiariser avec l'environnement de votre logement et qui vous fournira des informations pratiques sur le fonctionnement de votre nouveau lieu de vie.

La résidence des CANUTS, à proximité de votre logement, vous permet de bénéficier de services complémentaires qui sont détaillés dans ce livret.

N'hésitez pas à faire appel à nos services et à nous faire part de vos demandes, préoccupations, appréciations et suggestions. Elles nous aideront à améliorer votre confort et votre qualité de vie.

TARIFS :

Le tarif de location de votre appartement comprend :

- La location de l'appartement meublé et équipé
- La connexion Wifi
- Les charges de l'immeuble
- L'entretien et la maintenance des parties communes
- L'entretien des espaces verts
- L'appel relais d'urgence 24h/24
- Une place de parking privée et numérotée, située dans la copropriété
- Le service d'accueil de la Résidence des Canuts

Sont à la charge du locataire :

- L'eau et l'électricité
- Les frais d'abonnement téléphonique et communications
- Les dégradations occasionnées par le locataire tant dans les parties communes que privatives
- Les remplacements des ampoules grillées privatives
- Les débouchages d'appareils sanitaires
- La détérioration des serrures et du mobilier
- Le remplacement des piles pour le « bip » d'ouverture du portail
- La reproduction des clefs des parties privatives
- Toute autre prestation non incluse dans le prix de la location de l'appartement.

Certains de ces petits travaux ainsi que des prestations supplémentaires peuvent être effectués par le service de maintenance de la résidence des CANUTS, sur devis (voir bail)

PRESTATIONS A LA CARTE :

A la résidence des CANUTS :

La proximité de la Résidence des CANUTS vous permet de bénéficier des services suivants :

- Restauration : Déjeuner ou dîner dans le restaurant de la résidence ou commande / livraison de repas
- Linge : fourniture et entretien du linge de maison
- Prestations de coiffure
- Services d'une pédicure
- Animations organisées par l'animatrice de la résidence des CANUTS. Une participation financière pourra être demandée, le cas échéant, pour les animations payantes.
- Aide à la prise de rendez-vous médicaux et paramédicaux

Via nos structures de maintien et de service à domicile (voir annexe 1) :

Nos structures « La Compagnie de Louis » et « Les services de Louis » vous proposent les services suivants :

- Livraison de repas à domicile
- Ménage, repassage, bricolage...
- Service d'aide au maintien à domicile
- Accompagnement véhiculé
- Services de conciergerie (livraison de produits, pressing...)
- Sorties culturelles accompagnées, avec chauffeur et animateur présents tout au long de l'activité

LA MAINTENANCE DE VOTRE LOGEMENT :

En cas de problème technique dans votre logement vous pouvez demander l'intervention du technicien de maintenance en appelant la résidence des CANUTS au 04 37 40 01 00, les jours ouvrables de 9h à 13h et de 14h à 17h.

Les fournitures utilisées lors de ces interventions seront facturées directement aux locataires avec le loyer. Les justificatifs des dépenses seront joints à la facture.

En dehors de ces horaires, il appartient aux locataires d'appeler directement un service de dépannage extérieur.

A titre indicatif, vous trouverez quelques adresses d'artisans de la commune (annexe 2).

LES SOINS :

La responsabilité de la résidence ne peut en aucun cas être engagée pour ce qui concerne tout problème médical survenant à un locataire des logements.

En cas d'urgence médicale, le personnel de la résidence assure une assistance limitée aux premiers secours d'urgence mais ne se substitue pas à une prise en charge médicale externe.

En cas de problème nécessitant une hospitalisation, il sera fait appel au SAMU (15) ou aux pompiers (18).

Afin que nous puissions intervenir chez vous, merci de ne pas laisser votre clé sur la porte, à l'intérieur de votre logement.

Le locataire ne pourra pas être pris en charge à la résidence dans l'urgence. Une admission aux CANUTS ou toute autre résidence du réseau OMERIS est possible, sous réserve de places disponibles, et après production d'un dossier médical d'admission validé au préalable par le médecin coordonnateur de la résidence.

De même, une surveillance post-hospitalisation ne pourra pas être assurée par le personnel de la résidence.

Il appartient aux familles de prendre les mesures nécessaires à une telle surveillance par la mise en place de l'intervention d'un infirmier libéral ou d'une auxiliaire de vie par exemple. En cas de besoin, la résidence des CANUTS peut vous guider (04.37.40.01.00) ou vous pouvez contacter La Compagnie de Louis (04 78 23 60 78).

LE SUIVI D'UN TRAITEMENT MEDICAL :

Les familles doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le suivi du traitement médical de leur proche. Le personnel de la résidence ne peut, en aucun cas, prendre en charge le suivi d'un traitement prescrit à un locataire.

De même, le suivi d'un régime alimentaire particulier pour les locataires qui prennent leur repas au restaurant (limitation graisse, sucre, vin...) n'incombe pas au personnel de la résidence.

Dans l'entrée de chaque appartement vous trouverez une bannette destinée à recevoir une fiche de liaison sous pli cacheté « confidentiel/médical ». A vous d'y noter les informations médicales confidentielles concernant le locataire et destinées, si besoin, aux services d'urgence.

LES SERVICES ADMINISTRATIFS PROPOSES PAR LA RESIDENCE DES CANUTS :

Vous pouvez contacter Madame Tina ESTEVAN à la résidence des CANUTS au 04.37.40.01.00 du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 17h pour les renseignements suivants :

- Instruction des dossiers d'admission pour les logements du Pavillon PASTEUR (dossier administratif, état des lieux, signature du bail...).
- Renseignements sur nos structures de maintien à domicile et les cabinets de soins infirmiers locaux.
- Règlement de vos factures (loyer, eau, électricité, taxe d'habitation, aides à domicile et soins infirmiers).
- Conseils et aide aux démarches administratives et sociales (demande APL, ADPA et autres).
- Inscription aux repas du restaurant de la résidence
- Inscriptions aux animations
- Demande de services de conciergerie, travaux, entretien du linge (voir annexe 2) ...

ANNEXES

ANNEXE 1 :

SERVICES COMPLEMENTAIRES PROPOSES PAR LE RESEAU OMERIS



la compagnie
de **Louis**

aide & maintien à domicile

—
Service de maintien à domicile

(aide à la personne, aide aux tâches ménagères,
livraison de repas, activités stimulantes,
accompagnement véhiculé...).

2 Rue de Saint Cyr 69009 Lyon - Tél. 04 72 23 55 55

les services
de **Louis**



—
Produits et services pour séniors

(adaptation de logement à la personne âgée,
livraison de produits à domicile,
service de conciergerie...).

22 Rue Pasteur 69300 Caluire et Cuire - Tél. 04 78 60 38 71

ANNEXE 2 :

ADRESSES D'ARTISANS DE LA COMMUNE

Ces coordonnées vous sont données à titre indicatifs. Vous restez libres de choisir l'artisan de votre choix.

AL dépannage :

Dépannage domestique, serrurerie, chauffage, plomberie, électricité
22 avenue Charles De Gaulle
69300 Caluire et Cuire
04.72.27.05.90

ALLO Amis Artisans :

Dépannage domestique, électroménager, plomberie, électricité
44 chemin de Crépieux
69300 Caluire et Cuire
04.78.08.06.44
06.11.22.45.33

Alliance Multi-services :

Dépannage chauffage, plomberie, climatisation
Place Louis Braille
69300 Caluire et Cuire
04.78.23.01.02

PLAN :

PAVILLON PASTEUR

Résidence des Canuts

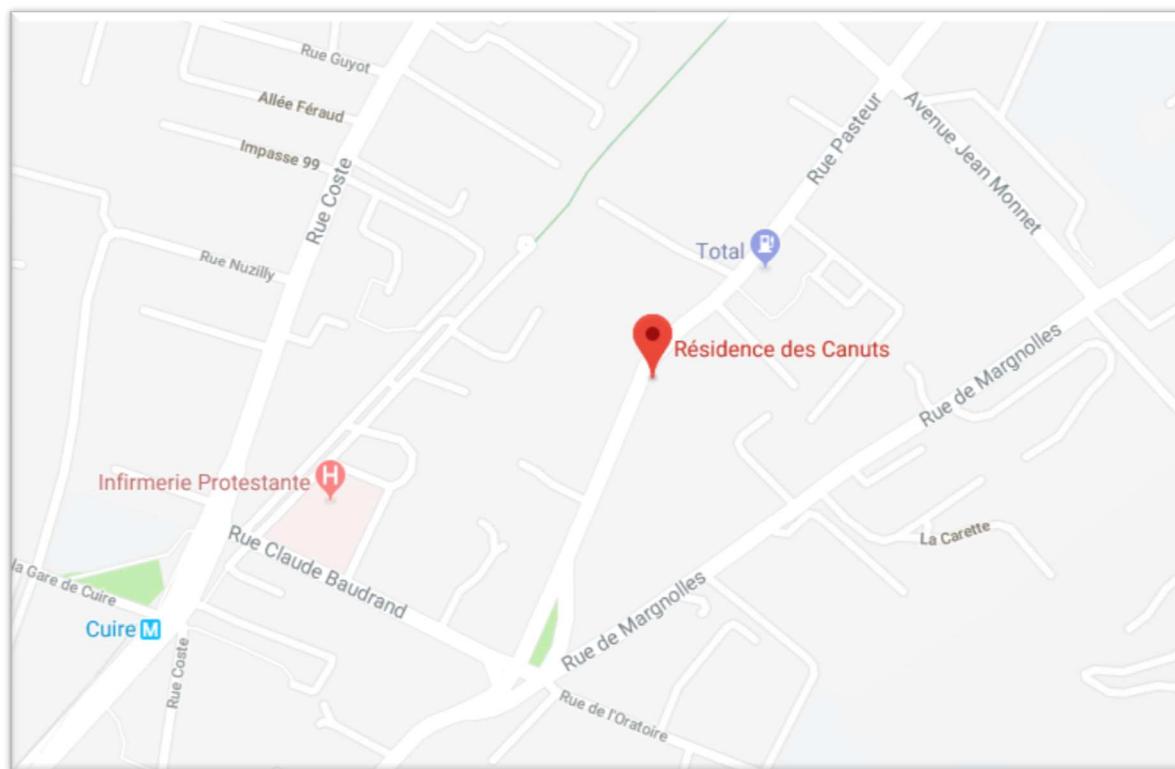
22 rue Pasteur 69300 Caluire et Cuire — T. 04 37 40 01 00 — lescanuts@omeris.com

www.omeris.com

Accès métro C arrêt Cuire

Ligne de bus C1 arrêt Impasse Mathieu

Ligne de bus 13 arrêt Pasteur Margnolles





Vous sentir chez vous,
c'est possible chez nous.